

CE QUI L'ONT DIT : 13/05/16 J -232

MT. Montalto (MTM), directrice du Pôle Nord Est, C. Bayol (CB), DRH Pôle
et vos élus CFDT SNJ.

Nul ne sait ce que l'avenir nous réserve

Un **CE extraordinaire** à la demande des élus, accordé puis annulé puis maintenu finalement après nos protestations... Un CE extraordinaire pour comprendre que sur le sujet de la réforme du réseau France 3, la direction du pôle ne sait **RIEN** – en tout cas, c'est ce qu'elle veut nous faire croire – nada, niente !

Car nous lui avons, en intersyndicale, soumis une série de questions suite à l'annonce de cette réforme, qui signifie un nouveau découpage des régions : pour notre pôle, trois régions (Grand Est, Hauts de France, Bourgogne Franche Comté).

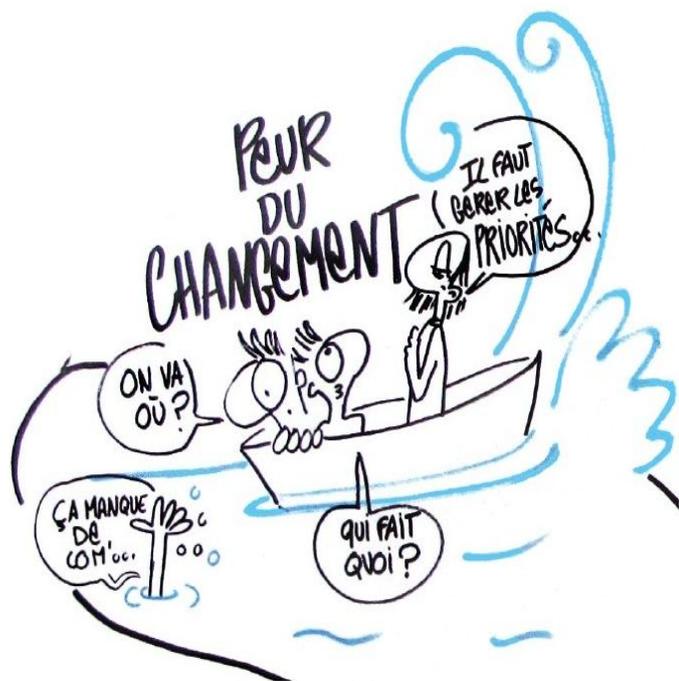
Des questions parce que nous voulions exprimer nos, vos inquiétudes face à l'avenir. Des questions restées sans réponses. Certaines, peut-être, sont prématurées, mais nous voulions marquer le coup, signaler notre vigilance, exprimer l'importance que prend l'information des salariés quand une entreprise se transforme.

Peur du changement ? **NON** !...

Nous, salariés du pôle Nord Est, avons su prouver que nous savons nous adapter aux transformations de l'entreprise. Mais nous refusons de les subir, nous refusons le chaos et l'improvisation par manque d'anticipation et de vrai projet.

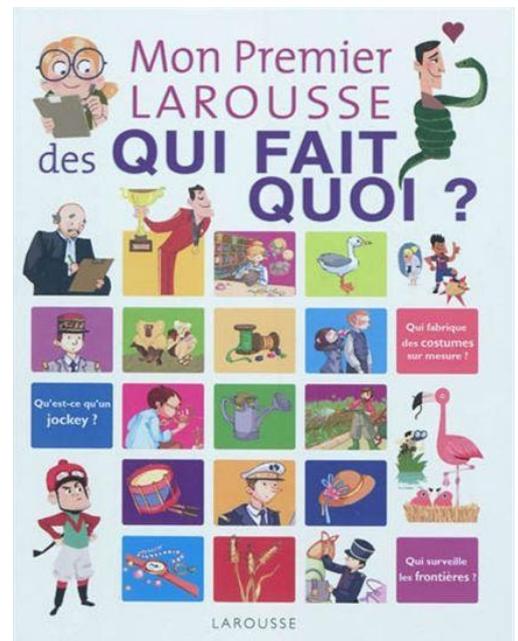
Nous ne voulons pas revivre le 4 janvier 2010 : du jour au lendemain, sans avoir été informés des nouveaux fonctionnements, ni préparés à une nouvelle organisation, nous avons été précipités dans des structures, les pôles, que nous avons ensuite mis des années à comprendre – voire qui nous semblent nébuleuses aujourd'hui encore.

Nous espérons que notre direction aura compris le message, et qu'elle relayera ces questions à la Présidente et à son équipe ; qu'elle prend la mesure de sa responsabilité, **celle de préserver l'emploi et les conditions de travail des quelques 1000 salariés du pôle Nord Est, et de garantir que nos antennes puissent continuer à fabriquer des éditions d'informations (24 JT et 3 Locales) et des programmes régionaux.**



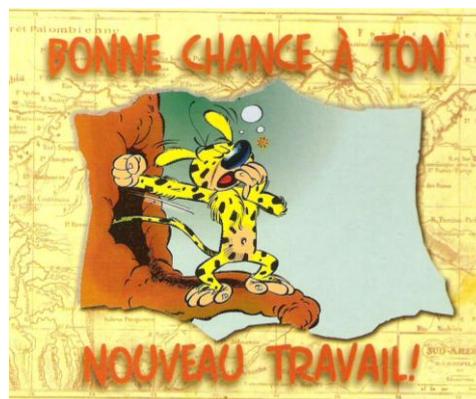
L'organisation administrative

- Où se trouveront les 3 directions régionales de l'actuel pôle Nord-est ?
MTM : La direction... ne sait pas
- Quel sera le lien hiérarchique des futurs directeurs régionaux avec les futurs chefs de centre et rédacteurs en chef ?
MTM : La direction... ne sait pas. Une réflexion est en cours, les organigrammes sont en construction.
- Quel sera le champ de compétences et le pouvoir décisionnaires des futurs services RH et financier ?
MTM : Silence...
La direction... ne sait pas, n'a pas les infos précises. « Il faudrait avoir un plan déterminé pour dire sur quel périmètre ces salariés travailleront ».
Oui, effectivement. Ce serait mieux d'avoir un plan.



L'emploi

- Comment peut-on se passer d'environ 350 salariés à FTV sans procéder à des licenciements ? (D'autant que l'entreprise sort d'un PDV où 305 postes ont déjà été supprimés).
MTM : Tous les départs à la retraite ne seront pas forcément remplacés. On peut penser que c'est ce mécanisme là qui sera utilisé.



En clair, on ne sait pas.

- Que vont devenir les 7 délégués régionaux du pôle ? Une direction éditoriale subsistera-t-elle dans chaque antenne ? Si oui de quel ordre ?
MTM : « 13 Directions régionales, cela laisse à penser qu'il existera une structure avec des responsabilités éditoriales au niveau des DR, c'est tout ce que je peux dire aujourd'hui, le détail de l'organisation n'est pas encore prêt ».
- Une régulation d'activité et des moyens a été instituée lors de la création des pôles (organisateur, assistant(e)s à l'organisation); cette régulation va-t-elle persister en l'état, avec le même nombre de postes dans ces services ?
MTM : « Il faut savoir comment vont travailler les organisateurs dans ce nouveau périmètre, et où on régulera. La question reste ouverte ».
En clair, on ne sait pas.
- Que vont devenir les 40 postes rattachés à la direction du pôle (dont les fonctions supports)?
CB : La Direction du pôle n'existant plus, les rattachements devront évoluer. Il y aura nécessairement une transformation de structure.
Ah là, ça change un peu : donc, on sait que ça va changer, mais on ne sait pas comment.

- La réorganisation en pôle il y a 6 ans n'a pas été sans conséquences sur la santé des salariés, et plus particulièrement dans le pôle Nord-est, (rapport Vacquin). Que compte mettre en place la direction lors de cette réorganisation pour éviter de reproduire le même schéma, en l'occurrence l'émergence de nouveaux Risques Psycho Sociaux pour les salariés ?



MTM : « C'est entendu, il va falloir identifier, quand cette organisation sera prête et présentée, les impacts qu'elle va provoquer. On a vu à quel point il est important de pouvoir communiquer. On est dans un calendrier très accéléré. Le temps de la négociation (information/consultation du CCE) doit permettre d'aborder tous ces sujets ».

« La réforme précédente n'était pas plus simple, toute réforme demande la mise en place d'un accompagnement au changement. Pour certains, rien ne changera, mais cela impacte un nombre important de personnes. Il faudra mettre en place de la formation, des temps de parole. Il a fallu travailler, il y a 6 ans, pour faire comprendre quel était le champs des responsabilités des acteurs ».

Nous : oui, il a même fallu attendre deux ans avant d'être informés par la communication interne du pôle des rôles de chacun !!!

Quel a été, finalement, l'objectif de la création des pôles ? La réalisation d'économies ?

MTM : non non, « l'objectif était la mutualisation, pas de faire des économies... Cette mutualisation a permis de tourner des programmes, PCPL par exemple ; l'objectif était de travailler plus et d'assurer le plein emploi de chacun. Notre objectif, c'est l'antenne (...). Les Matinales mises en place, c'est notre mission de proximité. Les DR par antenne devaient assurer des actions éditoriales de proximité, qu'il faudra conserver dans une nouvelle organisation. La semaine dernière, a eu lieu la restitution d'une étude qualitative sur les matinales de Nord Pas de Calais Picardie. Le panel dit que ce qui l'intéresse, ce sont les infos de proximité, ce qu'il préfère, c'est l'originalité de l'offre éditoriale, c'est l'info service, et ce qui se passe près de chez soi. Il faut jouer sur toutes ces échelles, du plus proche au plus général, avec des offres éditoriales qui correspondent.

Concernant les Locales, il n'y a pas de raison qu'il y ait une diffusion en mode dégradé. Notre approche doit être locale, selon le territoire ».

Interrogée sur le nom des antennes régionales dans les grandes régions, MTM précise que sur toutes les communications, FTV fait toujours figurer le nom des antennes régionales (par exemple, « Grand Est – Alsace »).

- Comment la direction envisage-t-elle l'organisation d'une Grande Région dotée actuellement de 2 « régies de diffusions » (le Grand Est, avec Nancy-Strasbourg) ? Restera-t-il des gestionnaires d'antennes à Nancy et à Strasbourg ?

MTM : « C'est très utile de pouvoir travailler avec des régies différenciées et d'avoir des services

dans chaque antenne pour assurer les missions de l'antenne. Cela semblerait plus efficace ».

En clair, on ne sait pas.

- Delphine Ernotte a largement évoqué son souhait de poly-compétences des salariés de FTV. Où en est sa réflexion sur cette question ? Quels sont les métiers concernés ?

MTM : Les poly compétences ne concernent pour le moment les journalistes « chaîne info ».

En clair, on ne sait pas.



- Comment la direction envisage-t-elle d'organiser le service finances ? L'effectif sera-t-il le même ? Y aura-t-il un service de gestion et de comptabilité dans chaque Grande Région ?

Même réponse, le schéma n'est pas encore arrêté.

En clair, on ne sait pas.

- Que va devenir le service IMG ? Qu'en est-il plus précisément des salariés à « double casquette » (ayant des missions pour le pôle ET pour une antenne) ? Et des équipes de la communication ? ?

Il faudra y travailler lors de la réorganisation...

En clair, on ne sait pas.

- Delphine Ernotte parle de reconversion de personnel dans des « métiers dont l'activité est en train de diminuer ». Quels sont-ils pour elle ?

MTM : « A quoi faites vous référence ? C'est trop tôt... »

Une fois de plus... On ne sait pas.

- Comment la direction envisage-t-elle d'organiser le service RH ? Y aura-t-il encore des interlocuteurs RH dans chaque antenne ?

MTM : nous n'avons pas encore de visibilité sur l'organisation des choses, pour la fonction RH la nécessité d'une présence RH de proximité a été réaffirmée.

... Mais on n'en saura pas plus.

- La direction envisage-t-elle, si le volontariat ne suffisait pas, d'imposer des reconversions pour le personnel de ces métiers « visés » ?

MTM n'a pas de réponse à donner.

Bon, OK.

- Comment imaginer que la direction nationale financera ces reconversions alors qu'elle laisse aux pôles le soin de prendre en charge les formations « in situ » pour 9 salariés par antenne ?

MTM : Il sera certainement nécessaire de mettre en place un plan de formation sur plusieurs

années, un plan de grande ampleur...

Mais encore ? On ne sait pas...

Antenne

- Les informations éditoriales données au CE de pôle du 29 avril peuvent-elles être remises en question par l'annonce de la suppression des pôles?
MTM : « Non. Je vous le confirme. Tous les projets développés sont prévus pour septembre 2016. Sur les Matinales sur 5 jours, on n'est pas en contradiction avec les annonces du national ».
Ouf.
- Comment la direction envisage-t-elle les projets éditoriaux et le périmètre de diffusion des actuelles antennes régionales et « locales » ?
MTM : Un travail a été effectué par la Locale de Boulogne, avec des propositions qui seront mises en œuvre par les équipes. Chaque équipe, chaque Locale fera son projet et le mettra en œuvre. Il faut pouvoir maintenir nos programmes, c'est rassurant pour tout le monde.
En effet.
- La direction va-t-elle maintenir 24 éditions JT en régions ? Vont-elles être entièrement fabriquées par chaque antenne comme actuellement ?
MTM confirme le maintien des 24 éditions, et précise qu'il faut pouvoir continuer à les fabriquer.
La création des nouvelles régions F3 n'a pas pour objectif de créer une identité administrative. Il faut trouver un équilibre dans le traitement des sujets « grande région ».
En infographie, nous avons déjà des cartes spécifiques Grande Région. Pour la météo ou les sujets « BRI », il n'y a pas de raison de changer de cartes. Concernant les journaux communs, cela ne se pratique qu'en BFC, mais MTM ne sais pas si ce sera le cas cet été.



- Aujourd'hui, le pôle Nord - Est comprend 3 Locales. Comment la direction envisage-t-elle leur future exposition dans le périmètre des futures Grandes Régions ?
MTM : la réponse a été donnée précédemment... Une réflexion éditoriale est en cours.
 - La direction envisage-t-elle de maintenir la fabrication des émissions Matinales et des LVEL dans chaque antenne, là où c'est déjà le cas ?
Oui.
Au moins, là, pour le coup, c'est clair !
- Que deviendront les magazines fabriqués par des moyens mutualisés sur tout le pôle ? ex : PCPL, ça roule en cuisine. Comment seront-ils fabriqués à partir de janvier 2017 ?
MTM : « Il serait judicieux de pouvoir garder cette organisation ! La question se reposera une fois que la réforme sera effective.

Filière Production

- Le personnel de la filière sera-t-il toujours comptabilisé dans les effectifs permanents des futures Grande Région ?
MTM : je n'ai pas d'informations.
- Le personnel de la filière sera-t-il toujours représenté aux instances représentatives de personnel des nouvelles grandes régions (DP, CE, CHSCT) ?
MTM : je n'ai pas d'informations.
- Concernant l'activité de la filière, comment se passera la bascule des activités liées aux anciens pôles vers les futures Grandes Régions ? (Par exemple : Comment vont-être signés les contrats des films documentaires à partir de maintenant pour 2017 ? Quand et par qui ?)
MTM : pour les documentaires, ils sont déjà engagés pour 2017. La question se reposera avec les nouvelles directions, ce sera forcément redécoupé.
Ouf, enfin un point sur lequel on saura quelque chose !
- Le droit de tirage va-t-il persister ? comment va-t-il être réparti entre les futures Grandes Régions ?
MTM : On peut imaginer que cela va persister.
Quand l'imagination prend le pouvoir... Et ben...

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

- Quel périmètre pour les futures instances CHSCT ?
CB : S'il y a réorganisation du réseau régional, de fait, les mandats s'éteignent et de nouvelles modalités de représentation du personnel doivent être négociées. La direction souhaite que des discussions aient lieu rapidement, pour que tout se passe bien et vite.
En clair : on verra plus tard si chaque nouvelle région aura un CE (soit 13 CE pour France 3) ; notons qu'en CCE, la présidente a dit ne pas être opposée à la création de 13 CE.
- Quel périmètre souhaite la direction pour les futures instances DP ?
Voir plus haut.
- Quel périmètre souhaite la direction pour les futures instances CE ?
Idem.
- Est-il prévu du fait de la loi Rebsamen, d'instaurer des Délégations Uniques du Personnel dans les Grandes Régions comptant moins de 300 salariés, et de se fait installer une disparité entre les futures Grandes Régions dans la représentation du personnel ?
Idem, cela dépendra de la négociation à venir avec les organisations syndicales.

ET PLEIN D'AUTRES QUESTIONS...

- La présidente n'exclut pas, pour les futures régions, les partenariats avec les institutions régionales. La direction du pôle Nord Est a-t-elle déjà pris contact avec ces institutions ?
MTM : Non, même s'il y a des contacts, il n'y a pour l'heure pas de projets en ce sens.
- Quel calendrier pour cette réorganisation ?
MTM : aujourd'hui, il n'y a pas de plan déterminé sur la manière de mettre en place la nouvelle organisation qui a d'abord été présentée au CCE le 3 mai, et le 4 mai aux cadres dirigeants. Le détail des fonctionnogrammes sera communiqué prochainement.
CB : une communication signée Letranchant /Hastier (à la tête du réseau régional et de France 3) a été diffusée ce matin et annonce des premières mesures dès janvier 2017 ; on peut en déduire que tout ne sera pas fait en même temps.
- En Alsace, des éditions ou rubriques installées depuis plusieurs années sont négligées. Le sont-elles parce que les moyens sont utilisés pour traiter l'actu de la grande région (sujets JT, PAE, etc.) ? Ainsi, pas de remplacement à Rund Um, brèves Rives Rhin (transfrontalier) qui sautent régulièrement, etc. France 3 Alsace s'est tourné vers l'ouest et délaisse la bande rhénane.
MTM : « trouver des journalistes dialectophones CDD pour remplacer les malades n'est pas simple. La rédaction en chef s'y emploie. Et pourquoi ne pas demander aux journalistes dialectophones de la rédaction de remplacer leurs collègues plus spécialement en charge de Rund Um ? Le contexte est complexe.
Les prises de décision sont aujourd'hui au bon endroit. S'il y a une volonté d'ouvrir des éditions vers l'est, l'équipe en place peut le faire. Les équipes doivent construire des projets avec leur DR. Peut être que, dans la nouvelle organisation, on sera plus dynamique ! »
Dont acte. Il n'y aurait donc pas transfert de moyens pour traiter les sujets "grande région". Mais en Lorraine aussi, on constate que l'actualité transfrontalière est délaissée...
- Mise en place de la réorganisation : la direction du pôle est-elle impliquée, consultée, informée ?
MTM : « lors du dernier CE, ce sont les élus qui ont appris à la direction ce qui se passait. La présidente travaille avec ses équipes et ne s'appuie pas sur les équipes régionales, dont le travail sera d'assurer le quotidien jusqu'en janvier 2017. « Nous accompagnerons la réforme au moment où on nous le demandera ».
Ben ça alors, c'est donc « Paris » tout seul qui imagine l'organisation des nouvelles régions ?
Oui, c'est bien l'imagination au pouvoir. En même temps, ça fait peur...
La Réforme administrative a créé des régions de taille inégale, il faudra donc gérer différemment des réalités à géométrie très variable – et donc différents niveaux de proximité sur de grands territoires... Certaines régions auront un centre France 3, d'autres 3 ! « Ce n'est pas un retour en arrière, mais une nouvelle réalité ».
- Cette réforme, comme les évolutions des métiers, est imaginée sans concertation avec les personnels qui eux auraient des idées pour changer les choses. Pourquoi ?
MTM : « la décision de redécouper les régions a été prise suite aux assises ».
Ah OK... On explose les pôles à notre demande !!! On n'avait pas compris cela.
Mais la direction nous rassure : pendant cette période de transition, jusqu'en janvier, elle va prévenir les RPS pendant cette période de transition. « Nous allons assurer nos missions ».

A l'issue de ce CE, une motion a été votée, de façon à appuyer notre exigence d'être informés régulièrement et au plus vite des évolutions du projet de réorganisation et de la mise en place des nouvelles régions :

Motion des élus du CE FTV pôle NE

Lors du CE extraordinaire de ce vendredi 13 mai 2016, les élus du Pôle Nord Est ont posé de nombreuses questions sur les conséquences précises que le projet de réforme du réseau de France 3 allait entraîner. Face à l'incapacité de la direction du pôle Nord Est d'apporter des réponses, l'ensemble des élus demande la transmission de ces questions au prochain CCE et à la direction de FTV et attend des réponses précises.

Fait à Strasbourg, le 13 mai 2016

Voté à l'unanimité des élus, organisations syndicales s'associent CFDT, CGT, FO

Vos élus SNJ et CFDT du pôle Nord Est : Dominique Dumont, Nancy Gressier, Claude Framery, Philippe Rousselle (Nord Pas de Calais), Yvonne Roehrig (Alsace), François Latour (Dijon).

Vos représentants syndicaux : Catherine Linder (CFDT), Jérôme Gosset (SNJ)